

## ÉDITORIAL : Aix-Marseille : AUM ou AMU ; la mue de l'AMU

Robert CHAUDENSON <sup>1</sup>

**Résumé.** – Robert Chaudenson est un « homme qui élabore mentalement ses articles de blog, le matin, en promenant son chien, ne peut pas être totalement mauvais. » Bernard Gensane écrit cette phrase dans son blog de [mediapart.fr](https://blogs.mediapart.fr/bernard-gensane) (<https://blogs.mediapart.fr/bernard-gensane>). Robert Chaudenson nous livre, dans les lignes qui suivent, quelques pensées sur la toute jeune université d'Aix-Marseille. N.D.L.R.

Il ne vous a pas échappé qu'il y a quelques années notre Président de République, Nicolas Sarkozy, et sa ministre de l'enseignement supérieur, Madame Valérie Pécresse, ont été cruellement mortifiés par la place très modeste des universités françaises dans le classement des universités du monde, qu'on nomme généralement le classement de Shanghai. Nos universités étaient en effet dans les profondeurs du classement, pour la plupart entre la centième et la cent cinquantième place : après mûres réflexions et consultations de quelques prétendus experts (spécialisés surtout, à vrai dire, dans la gestion de leur propre carrière comme T. Coulhon), il a été décidé que cette injustice flagrante tenait essentiellement à ce que nos universités n'avaient pas suffisamment d'étudiants pour atteindre une prétendue « masse critique » (mal définie d'ailleurs car les dix universités du monde les mieux placées dans ce classement n'ont pas plus d'étudiants que la plupart des nôtres) un choix si stupide a donc conduit à décider des regroupements d'universités par un mouvement exactement inverse de celui auquel avait procédé Edgar Faure avec sa loi de 1968 qui avait, au contraire, créé en général deux ou trois universités dans chacune des académies qui auparavant n'en comportaient qu'une seule.

Dans cette perspective si évidemment absurde (la crise universitaire française a des causes bien différentes), on a aussitôt procédé au regroupement des universités ; pour ne prendre qu'un seul exemple, le 1er janvier 2012, on a procédé à la fusion des trois universités d'Aix-Marseille : Université de Provence ; Université de la Méditerranée ; Université Paul Cézanne ; à l'origine, Edgar Faure n'en avait créé que deux, mais cela n'avait pas été supportable pour les juristes qui ne pouvaient admettre de ne pas avoir la leur ! Cette fusion a conduit à constituer une université réunissant 74 000 étudiants et en a fait (défense de rire car c'est elle-même qui le dit !) « la plus grosse université francophone du monde ».

Si nos autorités avaient eu la moindre connaissance des réalités universitaires, il n'aurait évidemment pas fait un raisonnement aussi stupide puisque, par exemple, l'université de Buenos Aires, qui a un classement encore plus mauvais que celui de la plupart des universités françaises (elle se situe entre les 150 et 200<sup>ème</sup> place des universités du monde), compte pourtant plus du double d'étudiants puisqu'elle n'en réunit pas moins de 170 000 au moins et compte parmi ses anciens étudiants Che Guevara !

*Ce point est toutefois relativement mineur par rapport au changement de dénomination de cet établissement, l'ex-université d'Aix-Marseille devenant AMU, « Aix-Marseille Université » favorisant ainsi une lecture attentatoire à la langue française « Aix-Marseille University » avec cette finale en « -u » du sigle caractéristique de nombre d'universités américaines, acquise au prix d'une manifeste contravention avec les règles les plus élémentaires de la syntaxe du français !*

Un malheur ne venant jamais seul, cette pauvre AMU a fait en outre l'objet de l'un de ces fameux partenariats public-privé (un PPP) qui l'a mise, pour 30 ans me semble-t-il, entre les mains du groupe Eiffage qui s'est illustré en particulier dans les affaires du

---

1. Ecrivain de billets sur son blog de Mediapart. <https://blogs.mediapart.fr/robert-chaudenson/blog>.

Carlton de Lille et par ses cadeaux en natures (l'adjonction de cet -s est volontaire!) à notre ex futur Président de la République Dominique Strauss-Kahn.

À partir de 2010 (« Convention d'ingénierie et de pilotage opérationnel » suivi d'une « convention partenariale de sites »), on s'est acheminé alors, comme on vous le narre dans le détail sur internet, images oniriques à l'appui<sup>2</sup> vers la signature d'un « contrat de partenariat entre l'AMU et le groupe Eiffage » (mai 2014) et les travaux ont commencé en particulier par la construction d'un « parking silo » (entendre quelques étages de mécano destinés au parking des voitures du personnel de l'université). Tous ces travaux sont naturellement accomplis par des ouvriers de l'est-européen, parqués, logés et nourris sur le chantier en containers. A voir ce « tas de ferraille » (qu'on hésite à nommer « bâtiment » comme le descriptif le fait), on se demande ce que sera « en vrai » le futur « quartier des facultés » dont la première merveille, le « coeur de campus » sera visible, nous dit-on, à partir de septembre 2018. Que sera sera! comme chantait Doris Day! Tout cela va assurément fortement concurrencer le « Quartier Mazarin » aux yeux des touristes du monde!

Je vous conseille vivement d'aller voir sur Internet, car il faut bien rêver, les merveilleuses images de ce superbe et futur ensemble universitaire de rêve qui me semblent toutes fabriquées par un procédé de morphing quelconque et ne correspondent rien en rien à la réalité, ni passée, ni présente, ni à venir, donnant l'image fallacieuse des plus belles universités américaines (au lierre près!) et même, cerise sur le gâteau, peuplées d'accortes étudiantes aussi imaginaires que les constructions elles-mêmes (Pourquoi se priver?).

Ces merveilles remplaceront-elles un jour les anciennes facultés de droit et de lettres qui sont, en tout cas depuis deux ans au moins, un chantier ignoble? Le pire de tout tient à ce que, pour la prétendue réalisation de ce rêve, on a, sans le moindre remords, mis aux ordres, à l'ex fac de lettres, une quantité invraisemblable d'ouvrages imprimés, parfois neufs, ou de travaux de recherche inédits (mémoires, thèses, etc.) qui, bien entendu, n'ont pas la moindre importance aux yeux du groupe Eiffage qui est désormais le maître des lieux, mais qui semblent ne pas en avoir beaucoup plus pour les responsables universitaires, auxquels on peut espérer que le groupe Eiffage a, comme dans l'affaire DSK, accordé quelques avantages en nature qui leur ont fait aisément oublier ces destructions universitaires qui n'indignent que les collègues étrangers qui ont pu les constater ou les apprendre.

Il ne fait pas de doute que ce partenariat public-privé sera une réalisation aussi heureuse que celle du Centre hospitalier sud francilien (CHSF), donné au départ et longtemps comme exemplaire et pour lequel le CHSF et Eiffage ont récemment fini par signer un accord de résiliation de ce « Partenariat Public Privé » aux termes duquel le groupe de BTP devait assurer le fonctionnement et la maintenance des bâtiments jusqu'en 2041! Eiffage a obtenu 80 millions d'euros d'indemnités moyennant certains travaux complémentaires, mais a dû renoncer au remboursement des surcoûts (entre 175 et 200 millions en incluant les frais financiers de retard). Peut-être à l'AMU, vu le manifeste manque d'intérêt, évitera-t-on au moins les suicides?

---

2. [dircom.univamu.fr/ses/dircom...amu.../dossier\\_presse\\_ppp\\_mai2014.p](http://dircom.univamu.fr/ses/dircom...amu.../dossier_presse_ppp_mai2014.p).